

L'engagement d'une personnalité

un outil de citoyenneté et de mémoire



La photographe franco-marocaine Leïla Alaoui 1982-2016

Pourquoi travailler sur Leïla Alaoui en EMC ?

Le programme d'EMC 2024 (rentrée 2024–2026) définit que l'enseignement se construit à partir :

- **de situations réelles**, d'œuvres artistiques, de documents visuels ou audiovisuels ;
- **de personnalités engagées** dont l'action éclaire une **valeur républicaine** ;
- **du travail de mémoire**, explicitement mentionné comme une dimension de formation civique ;
- **du développement de l'empathie**, de l'esprit critique et de la compréhension des droits fondamentaux.

Le programme invite de s'appuyer sur **des œuvres, des figures engagées, des cas concrets**, et sur **la dimension mémorielle**, ce qui correspond :

- à l'engagement artistique et humaniste de Leïla Alaoui ;
- à son travail documentaire sur la dignité, les minorités, la migration ;
- à la mémoire civique et artistique liée à son assassinat dans un attentat de 2016 ;
- aux fresques commémoratives étudiées dans les documents fournis.

À quel niveau faire Leïla Alaoui ?

Niveau 3e – Thématique : “Faire vivre la démocratie”

Partie : “Les acteurs du jeu démocratique et leur engagement : l’opinion” et “l’engagement collectif”

- la formation de l’opinion,
- le rôle des personnalités engagées,
- la place des artistes, journalistes, intellectuels,
- la circulation des images et leur impact dans l’espace public,
- la citoyenneté active,
- la mémoire comme levier civique.

L’étude de Leïla Alaoui s’intègre directement à ces exigences :

- Elle est une artiste engagée dont l’œuvre a une influence dans l’espace public (portraits, migrations).
- Ses photographies sont des outils de réflexion éthique et civique permettant d’aborder la dignité humaine.
- Son assassinat fait partie d’un travail de mémoire que le programme autorise explicitement.
- Les fresques de Grenoble et Tanger permettent d’étudier comment une société construit la mémoire d’une figure engagée.

C’est donc le niveau le plus adapté, et celui où le programme légitime pleinement cette étude.

Niveau 4e – Thématique : “Défendre les droits et les libertés”

Entrée : L’État de droit et les libertés

- les libertés individuelles,
- la dignité de la personne,
- la lutte contre les discriminations,
- l’analyse de documents visuels,
- le débat argumenté.

Le travail sur Leïla Alaoui éclaire :

- la liberté d’expression (travail photographique),
- la liberté de création,
- la dignité (thème central de ses portraits),
- la mémoire d’une femme assassinée dans un contexte terroriste (dimension civique et mémorielle),
- la construction sociale de la mémoire (fresques publiques).

Dimensions du programme en lien avec l'œuvre de Leïla Alaoui

Valeurs et principes républicains

- dignité,
- égalité,
- solidarité,
- refus des discriminations.

Les œuvres de Leïla Alaoui portent précisément sur :

- la dignité humaine,
- les minorités,
- les femmes,
- les migrants.

Domaines de connaissance

- droit et liberté,
- information et médias,
- citoyenneté et institutions,
- mémoire, débats, opinion.

Les fresques étudiées permettent de comprendre :

- comment une société honore une personnalité engagée,
- le rôle des artistes dans le débat public.

Attitudes démocratiques

- respect d'autrui,
- empathie,
- engagement,
- sens des responsabilités.

Les photographies de Leïla favorisent le développement déclaré de ces compétences.

Aptitudes civiques

- écoute,
- observation,
- esprit critique,
- participation au débat,
- analyse de document.

Toutes sont mobilisées dans l'étude visuelle (photographies / fresques).

1. Définition : qu'est-ce qu'une “personnalité engagée” ?

- artiste, intellectuel, scientifique, citoyen ordinaire, journaliste, militant, responsable politique, sportif...
- qui utilise **son action, son talent ou sa position publique** pour défendre une cause d'intérêt général.



ENGAGEMENT



2. Pourquoi l'engagement d'une personnalité a-t-il un impact citoyen ?

1. Visibilité médiatique et exemplarité

Une personnalité rend une cause **visible**, ce qui peut :

- encourager les citoyens à se mobiliser ;
- déclencher des débats publics ;
- influencer les décideurs.

2. Incarnation d'une valeur républicaine

Une personne engagée peut illustrer concrètement :

- la défense de l'égalité (ex. militants antidiscrimination),
- la défense des libertés (ex. journalistes, artistes),
- la solidarité (ex. acteurs humanitaires).

3. Création d'un “héritage civique”

L'action d'une personnalité peut donner lieu à :

- des commémorations ;
- des mobilisations durables ;
- un travail scolaire ou institutionnel de mémoire.

3. Engagement et mémoire : pourquoi cela compte-t-il en EMC ?

+ .
o

a) La mémoire comme outil citoyen

La mémoire collective (héritage historique, archives, témoignages) contribue à :

- comprendre les luttes passées ;
- prévenir les discriminations ;
- renforcer l'esprit critique.

b) Les personnalités comme “vecteurs de mémoire”

Une personnalité engagée peut devenir :

- un symbole (exemple : combat pour l'égalité, la démocratie, la liberté),
- un repère culturel (ex. artistes engagés),
- un modèle de courage civique..

c) Mémoire et enjeux contemporains

Une cause portée par une personnalité peut éclairer :

- l'accès au droit ;
- la lutte contre les préjugés ;
- le rôle du débat démocratique.



4. Les formes d'engagement possibles

1. Engagement artistique

Exemple général : art engagé, photographie documentaire, cinéma militant, chanson.

2. Engagement politique ou institutionnel

Participation à une association, un parti, ou un mandat local.

3. Engagement humanitaire ou solidaire

ONG, aide aux plus vulnérables.

4. Engagement environnemental

Lutte contre pollution, biodiversité, climat.

5. Engagement mémoriel

Travail sur génocides, résistances, défense des droits humains.

5. Comment analyser une personnalité engagée ?

– Grille d'étude

Cette grille est **transversale**, donc utilisable pour **Leïla Alaoui** ou n'importe qui.

1. Identité et contexte

- Qui est cette personne ?
- Quel est son métier ou rôle dans la société ?

2. Cause défendue

- Quelle valeur républicaine ? (égalité, liberté, dignité, solidarité...)

3. Mode d'engagement

- Action artistique ?
- Mobilisation citoyenne ?
- Prise de parole publique (discours, œuvres, enquêtes) ?

4. Impact sur la société

- Débat public ?
- Changement de loi ou de comportement ?
- Reconnaissance institutionnelle ?

5. Dimension mémorielle

- Comment son engagement est-il transmis ?
- Y a-t-il une fondation, un hommage, une exposition, un monument, un travail scolaire ?



A son tour, s'interroger sur la notion d'hommage de l'œuvre d'un artiste pour perpétuer sa mémoire, la nôtre et la citoyenneté ?

6. Activités en classe

A. Analyse d'une personnalité (travail de groupe)

Objectif : utiliser la grille ci-dessus.

Supports : œuvre, interview, reportage, discours (selon la personne).

Production : un exposé, restitution orale avec diaporama

B. Débat argumenté (EMC)

Thème possible :

« *L'engagement individuel peut-il changer la société ?* »

C. Ligne du temps

Placer :

- naissance / début d'engagement
- productions / actions
- héritage mémoriel

D. Rédaction d'une “carte d’identité citoyenne”

Synthèse pour interrogation.

E. Mise en perspective avec les valeurs de la République

Travail demandé : associer les actions de la personnalité à une valeur (égalité, dignité, solidarité...).

Thème de travail :

La photographe Leïla Alaoui

En quoi son art et son regard servent-ils la mémoire collective ? Comment son engagement est un vecteur de citoyenneté ?

7. Conclusion du cours

L'engagement d'une personnalité est un outil puissant pour :

1. comprendre les valeurs de la République ;
2. développer l'esprit critique ;
3. encourager les élèves à s'engager à leur tour ;
4. construire une mémoire collective ouverte, rigoureuse et citoyenne.

Lexique pour comprendre

Engagement :

Action par laquelle un individu agit pour défendre une cause d'intérêt général (égalité, solidarité, droits, environnement).

Cause d'intérêt général

Ensemble d'actions destinées à améliorer la vie collective, qui concernent toute la société.

Valeurs de la République

Principes fondamentaux : Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité, dignité de la personne.

Citoyenneté

Fait de participer à la vie de la société en exerçant ses droits et ses devoirs.

Mémoire collective

Ensemble des souvenirs et représentations qu'une société conserve d'événements, de luttes ou de personnalités.

Héritage mémoriel

Ce qui reste d'une action après la mort ou la disparition d'une personnalité : œuvre, fondation, témoignages, commémorations.

Exemplarité

Fait d'incarner une valeur ou un comportement qui peut servir de modèle à d'autres citoyens.

Débat public

Discussion collective sur une question de société, rendue visible par les médias ou les institutions.

Association

Groupe de personnes réunies pour agir ensemble dans un but non lucratif (loi du 1er juillet 1901).

Valeur républicaine défendue

Valeur mise en avant par une personnalité engagée : par exemple l'égalité dans la lutte contre les discriminations.

Impact social

Effets concrets de l'engagement d'une personnalité : changements de pratiques, de lois, de sensibilisation.

Travail de mémoire

Ensemble des actions visant à comprendre le passé pour éviter la répétition des injustices et renforcer les droits humains.

Solidarité

Aide réciproque entre membres d'une société pour soutenir les plus vulnérables.

Liberté d'expression

Droit de s'exprimer librement dans la limite de la loi.



DEUX FRESQUES POUR LEÏLA ALAOUI

Art, Mémoire et citoyenneté

A close-up portrait of Leïla Alaoui, a woman with long dark hair and blue eyes, looking slightly to her left with a gentle smile. She is wearing a dark, sleeveless top.

Qui était Leïla Alaoui ?

- Photographe et vidéaste franco-marocaine (1982-2016)
- Thèmes : migrants, femmes, minorités culturelles
- Œuvres : *Les Marocains*, *No Pasara*, portraits de réfugiés
- Tuée lors des attentats de Ouagadougou en 2016
- Son regard : symbole de dignité et de mémoire

A photograph showing a street artist, Mouad Aboulhana, from behind, working on a large-scale mural. He is wearing a dark blue hoodie and is focused on painting a portrait of a woman's face. The mural features bold, geometric shapes and a color palette of yellow, orange, pink, and white. The woman depicted has a wide, open-mouthed smile. The background of the mural is a light purple.

L'artiste Mouad Aboulhana

- Street artist marocain né en 1989, spécialisé dans les fresques monumentales
- Mélange portraits + motifs géométriques traditionnels
- A voulu rendre hommage à Leïla Alaoui par une œuvre visible de tous
- Refuse d'effacer ses yeux : symbole de résistance

L'ARTISTE SNECK

- Artiste : **Snek** (Marc-Alexandre Pisicchio)
- Contexte : Street Art Fest Grenoble Alpes
- Première fresque publique en hommage à Leïla (2016)
- Style discret, forte valeur mémorielle
- Témoigne de la reconnaissance internationale de son œuvre





La fresque de Grenoble (2016)

- Artiste : Snek (Marc-Alexandre Pisicchio)
- Contexte : Street Art Fest Grenoble Alpes
- Première fresque publique en hommage à Leïla
- Style discret, forte valeur mémorielle
- Témoigne de la reconnaissance internationale de son œuvre

La fresque de Tanger (2021)

- Artiste : Mouad Aboulhana
- Lieu : Technopark de Tanger
- Fresque monumentale : portrait + motifs marocains
- Juillet 2021 : inauguration officielle avec sa famille
- Symbole de mémoire et de liberté artistique



Les étapes de Tanger

- Juin 2021 : début de la fresque
- Interruption par les autorités (effacement demandé des yeux)
- Mobilisation citoyenne et médiatique
- Autorisation et reprise du chantier
- Juillet 2021 : fresque inaugurée



Les étapes de Tanger

- Juin 2021 : début de la fresque
- Interruption par les autorités (effacement demandé des yeux)
- Mobilisation citoyenne et médiatique
- Autorisation et reprise du chantier
- Juillet 2021 : fresque inaugurée



Comparaison Grenoble / Tanger

- **Grenoble**
- 2016
- Discrète, cadre d'un festival
- Première matérialisation de la mémoire en France
- **Tanger**
- 2021
- Monumentale, débat public
- Mémoire, résistance, liberté d'expression

LA MÉMOIRE DE L'ŒUVRE DE LEÏLA ALOUI

FONDATION
LEILA ALAOUI

LA FONDATION LA REVUE BIOGRAPHIE ACTIONS NOUS SOUTENIR CONTACT



Activité pédagogique 1: « Connaître Leïla Alaoui »

»

Niveau : 3e – EMC / Arts visuels

- **Objectifs**
- Comprendre qui était Leïla Alaoui et pourquoi sa mémoire est honorée.
- Découvrir l'engagement d'une artiste.
- Créer un diaporama présentant cette artiste (sa vie, ses études, son œuvre photographique, son engagement pour la cause des populations défavorisées, pour les femmes en Inde et en Afrique, les attentats qui lui ont coûté la vie, les actions réalisées pour honorer sa mémoire).

Activité pédagogique 2 : « *Honorer Leïla Alaoui* »

Niveau : 3e – EMC / Arts visuels

- **Objectifs**
- Comprendre qui était Leïla Alaoui et pourquoi sa mémoire est honorée.
- Réfléchir à l'art comme outil de mémoire et de lutte contre l'oubli.
- Créer une production personnelle (collage, dessin, photomontage, affiche) qui rende hommage à une figure de mémoire.

1. Mise en contexte

- Présentation de la fresque de Tanger (photo projetée en classe).
- Discussion guidée : pourquoi une fresque dans l'espace public ? qui est représenté ? pourquoi Leïla Alaoui mérite-t-elle mémoire et reconnaissance ?
- Mini-bio reconstituée collectivement (photographe franco-marocaine, ses portraits de migrants, son engagement auprès des femmes, son assassinat lors des attentats de Ouagadougou en 2016, mémoire familiale et fresque vandalisée puis restaurée).

Atelier créatif : “Notre fresque de mémoire” (1 h)

- **2.** Par groupes ou en individuel, les élèves choisissent un format :
 - **Collage** : avec des photos imprimées (visages, mots-clés, symboles de liberté, couleurs du Maroc, citations de Leïla).
 - **Dessin / peinture** : portrait stylisé de Leïla ou symbole inspiré de son œuvre (appareil photo, silhouettes de migrants, mains tendues, etc.).
 - **Photomontage numérique** (si usage possible de PC) : mélange entre l'image de Leïla et leurs propres photos (mains, regards, fragments de ville).
- Chaque production doit intégrer **3 éléments obligatoires** :
 - un portrait ou symbole de Leïla,
 - un mot-clé (ex. mémoire, liberté, femmes, photo, engagement...),
 - une couleur ou un motif évoquant son univers (bleu de la Méditerranée, motifs berbères, rouge du Maroc).

3. Accrochage et mémoire partagée (20 min)

- Exposition des productions dans la classe (format “mini-fresque collective”).
- Chaque élève ou groupe lit à voix haute une phrase d’explication :
“J’ai choisi de représenter... parce que...”
- Discussion finale : pourquoi et comment l’art peut-il servir de relais de mémoire ?